PRÉPARATION CONCOURS ATSEM PRINCIPAL 2e CLASSE INTERNE, EXTERNE, 3e CONCOURS

PROGRAMME

MODULE « Méthodologie de l'épreuve de questions - QCM et questions à réponses courtes »

3 jours

Acquisition de la méthodologie nécessaire à la réalisation de l'épreuve écrite.
Entraînements.

MODULE «Notions fondamentales d'environnement territorial»

2 jours

Mobilisation des connaissances fondamentales en environnement territorial nécessaires pour passer un concours ou un examen professionnel.

MODULE « Connaissances du métier d'ATSEM »

3 jours

Mobilisation et approfondissement des connaissances de base relatives au métier d'ATSEM.
Connaissance des principales règles d'hygiène et de sécurité au travail.



MODULE « Méthodologie de l'entretien avec le jury »

2 jours

Acquisition de la méthodologie de l'épreuve orale.

Mises en situation à l'épreuve d'entretien avec le jury.

MODULE « Santé et sécurité au travail» -

2 jours

Mobilisation et approfondissement des connaissances de base en matière d'hygiène et sécurité.
Connaissance des principales règles d'hygiène et de sécurité au travail.

INSCRIPTION

L'inscription à la préparation doit être validée par l'autorité territoriale.
L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours. Celle-ci doit être effectuée personnellement par l'agent auprès du centre de gestion organisateur.

MODALITÉS

La formation est suivie sur le temps de travail, depuis le poste de travail ou dans un espace aménagé à cet effet.
Le CNFPT ne prend pas en charge les frais de déplacement, de repas et d'hébergement

ASSIDUITÉ

L'assiduité est obligatoire sur la durée totale de la formation.
Toute absence doit être exceptionnelle, justifiée et signalée dans les meilleurs délais par la collectivité.
Le manque d'assiduité pourra conduire le CNFPT à reconsidérer la participation de l'agent à la préparation.